Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1994)

Vorwort: Message du Président

Autor: Sommaruga, Cornelio

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En 1994, alors que les efforts de paix progressaient dans plusieurs régions du monde, le Comité international de la Croix-Rouge a dû affronter de nouveaux défis, et même des tragédies que l'on croyait à jamais révolues pour l'humanité. Des populations civiles entières ont en effet subi des privations, des maladies, des massacres délibérés, voire un génocide.

Le CICR a continué de mener son action de protection et d'assistance en faveur des victimes. Il a parfois agi seul, mais souvent, il a recouru à la collaboration des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ou à d'autres organisations humanitaires, locales et internationales.

Il en ressort deux points essentiels:

- quel que soit le type du conflit, international ou interne, conventionnel ou non, un intermédiaire indépendant, spécifiquement neutre et impartial, est nécessaire pour mener dans la durée une action humanitaire efficace: cette dernière doit être clairement démarquée des efforts politiques et militaires de rétablissement de la paix;
- aucune action humanitaire ne saurait dégager les Etats de leur responsabilité de faire respecter le droit international humanitaire et d'œuvrer pour le rétablissement de la paix, voire de l'ordre et de la sécurité internationaux.

Cette double approche me semble être un enseignement essentiel à tirer de l'année écoulée. Je pense en particulier au respect fidèle des Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge — dont 1995 marquera le trentième anniversaire de

la proclamation par la XX^e Conférence internationale, réunie à Vienne, en 1965; je me réfère également à la nécessité d'établir une nette distinction entre l'action humanitaire et les opérations de maintien de la paix.

Considérant l'avenir, le CICR place de grands espoirs dans la XXVI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui doit se tenir à Genève en 1995. Il espère qu'elle donnera à la communauté internationale l'occasion de renforcer son engagement envers le droit international humanitaire et d'alléger ainsi les souffrances des victimes de la guerre.

Le CICR sait que les défis futurs seront considérables. C'est pourquoi il exprime sa gratitude à tous les gouvernements, à toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à toutes les autres organisations, pour leur confiance et leur appui. Il y associe aussi les parties au conflit qui ont permis à ses délégués sur le terrain d'apporter, au cœur de la violence, les premiers gages de tolérance, une lueur d'humanité, un espoir de paix.

Cornelio Sommaruga Président du CICR